



CLDAO-hugolacroix
Vol. 10 No 1 - Avril 2020

http://journalepoint.ca

journalepoint@hotmail.com

JOURNAL
POINT
de PALMAROLLE

10
ans

**Après
23 expéditions**

« Je prends ma retraite du lac Abitibi »

Jean-Pierre Robichaud



Impressionplus
La Sarre

IMPRIMERIE • CONCEPTION GRAPHIQUE
BANNIÈRES ET KIOSQUES D'EXPOSITION • AFFICHAGE
ENSEIGNES • ARTICLES PROMOTIONNELS
REPROGRAPHIE • RELIURE THERMIQUE

www.impressionplus.qc.ca • 819 333-2231 • 185, 2^e Rue Est, La Sarre (Qc) J9Z 2G7

Sommaire

Actualités	3
Affaires municipales	12-13
Environnement	14
Loisirs	19
Opinions	5
Vie communautaire	11

Chroniques	
*J.-Pierre Robichaud	3-4-6
*Gilles Fortier	9
*Cercle de fermières	16
*Francine Gauthier	10
*Félix Goulet	18
*Lise Bouillon	8

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : J.-P. Robichaud
 Vice-présidente : Christiane Plante
 Infographiste
 Secrétaire : Clarisse Vachon
 Trésorière : Denise Mercier
 Administrateurs : André Chrétien
 Lise Bouillon
 Rédacteur en chef : André Chrétien

Imprimé par Impressionplus, La Sarre

Placez votre publicité
dans **LE PONT**

C'est une visibilité
incontournable
Tiré à 665 exemplaires

1/8 page - carte professionnelle 18 \$
1/4 page 25 \$

1/8 page couverture 40 \$
1/2 page 40 \$ - Page 70 \$
annonces classées 5 \$

journallepont@hotmail.com

C. Plante 819 782-4233
A. Chrétien 819 787-2996

Tombée: 18 du mois



MAISON
DES AÎNÉS
DE PALMAROLLE

Ça va se faire!

André Chrétien

Eh oui! Il semble bien que cette fois c'est vrai, le processus est enclenché, les « piastres » sont sur la table, la maison des aînés sera terminée en 2022. Le ministre régional, Pierre Dufour, et madame Suzanne Blais nous ont fait l'annonce officielle à l'église de Palmarolle le 27 février dernier.

Voici un extrait du communiqué de presse qu'on remettait aux médias à l'entrée.

Cette maison des aînés qui permettra d'accueillir 24 résidents et qui viendra remplacer le Centre d'hébergement et de soins de longue durée de Palmarolle offrira à ses usagers un milieu de vie à dimension humaine, constitué de deux unités climatisées de 12 places chacune, et comportant une chambre pour chaque usager, avec toilette et douche adaptée.

Ce nouveau type d'hébergement, qui rappellera davantage un domicile qu'un milieu institutionnel, favorisera les contacts humains ainsi qu'un mode de vie plus actif, entre autres grâce à un accès à des espaces extérieurs aména-

gés et à des installations mieux adaptées aux besoins des proches aidants. Cette transformation sera aussi bénéfique pour le personnel qui travaille dans ces milieux, et contribuera d'ailleurs à l'attractivité et à la rétention de cette main-d'œuvre.

Citations :

« Notre gouvernement transforme les milieux d'hébergement pour les aînés et les personnes ayant des besoins spécifiques, et cette construction d'une maison des aînés à Palmarolle démontre notre action dans ce dossier. Ce nouveau standard de qualité améliorera le quotidien des résidents, des familles ainsi que du personnel. »

Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants

« Cette annonce s'inscrit dans le grand virage entrepris par notre gouvernement afin d'offrir les meilleurs soins et services aux aînés et aux personnes qui nécessitent des soins de longue durée. La nouvelle construction à Palmarolle permettra d'offrir aux résidents un milieu de vie chaleureux et confortable, mais aussi sécuritaire et rassurant. »
Pierre Dufour, ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs et ministre responsable de la région de l'Abitibi-Témiscamingue et de la région du Nord-du-Québec.

Les citoyens de Palmarolle avaient été bouleversés en juin 2018 d'apprendre la fermeture du CHSLD. Un comité avait été formé pour protester contre cette subite fermeture, des citoyens réclamaient une réouverture ou une solution de remplacement.

Et voilà, on les a écoutés et cette annonce de la construction d'une maison des aînés semble être une réponse favorable de la part de nos élus.

Un comité de citoyens



Le Journal Le Pont de Palmarolle a été invité à une courte rencontre pour lui permettre de présenter les membres de l'exécutif du Comité de citoyens de Palmarolle.

Ce comité a pris naissance suite à l'annonce de la fermeture du CHSLD de Palmarolle pour réclamer soit la continuation de la mission qu'il remplissait ou une solution de rechange. Il semble que ses revendications aient été bien entendues par madame Suzanne Blais, députée d'Abitibi-Ouest, qui les a présentées à madame Marguerite Blais, ministre responsable des Aînés et des Proches aidants.

Cela, comme mentionné dans le présent numéro du Journal, a porté fruit, car la décision de la construction d'une maison des aînés est maintenant chose faite. Madame la députée a d'ailleurs souligné dans sa dernière rencontre avec les citoyens de Palmarolle que le dynamisme des gens de la municipalité concernée et des environs avait pesé dans la décision d'une telle implantation dans notre patelin.

Madame Aline Bégin a bien dit et répété au représentant du Journal que ce comité continuera à participer et à collaborer par des gestes et des actions au progrès de Palmarolle, et ce, dans la bonne entente et les relations cordiales avec le conseil municipal.

Voici donc les membres du Comité de citoyens : M^{me} Aline Bégin, présidente, M. Jean-Louis Bédard, président du Comité consultatif d'Abitibi-Ouest (CISSSAT), M. Daniel Perron, représentant de la Municipalité, M^{me} Françoise Mongrain-Boulet, représentante des citoyens, M. Guy Fortin, agent de projet. Notons que le comité compte présentement plus de 60 membres actifs à Palmarolle.

Ce que souhaite le comité c'est de rendre à terme l'implantation de cette maison des aînés, pour cela on aura besoin de la participation citoyenne pour la rendre la plus attrayante et la plus vivante possible.



Aline Bégin



Véronique Aubin

Au Conseil municipal de Palmarolle : 57% de femmes!

ACTUALITÉ

Jean-Pierre Robichaud

Suite à l'élection partielle du 1^{er} mars dernier devant pourvoir deux postes vacants au conseil municipal, Aline Bégin a été élue par acclamation tandis que Véronique Aubin l'a emporté sur Roger Paquin.

Sur 1 105 électeurs inscrits, 13,3 % ont exercé leur droit de vote. En incluant la mairesse Gobeil, le conseil municipal compte à terme quatre femmes et trois hommes.

À 57 % de représentation au Conseil, il est remarquable de constater que le ratio femmes-hommes est de loin très élevé à Palmarolle en regard de la moyenne provinciale qui se situe à 31%. Ce pourrait être le pourcentage de représentation féminine le plus élevé au Québec dans les conseils municipaux.

Par ailleurs, la nouvelle conseillère Aline Bégin, également présidente du Comité de citoyens de Palmarolle ainsi que du Comité

de développement (CLD), entend promouvoir l'embauche d'un(e) agent(e) au développement ainsi que la mise en place d'une table de concertation de tous les organismes de Palmarolle.

Quant à Véronique Aubin, elle affirme avoir les deux pieds dans le présent et elle entend donner à son action politique et au traitement des ses dossiers une couleur positive accompagnée d'une vision d'avenir.

Jean-Pierre Robichaud

Grâce aux Cowboys Fringants, des immigrants français atterrissent à Palmarolle

« En France, j'ai rencontré Karl Tremblay, chanteur des Cowboys Fringants, lors d'une de leurs tournées. Quand je lui ai fait part de mon intention d'émigrer au Québec tout en évitant les grandes villes, il m'a d'emblée suggéré l'Abitibi. »

Frédéric Macé



Frédéric Macé et sa conjointe Émilie Deraize planifiaient depuis un certain temps d'émigrer au Québec pour, notamment, les grands espaces, la pêche et la motoneige. Or c'est en prenant une bière avec Karl Tremblay, après le spectacle de ce dernier, que s'est ouverte la route vers l'Abitibi.

Le couple habite Palmarolle depuis son arrivée au Québec en juin dernier. Débarqués à La Sarre et cherchant un toit, le Carrefour Jeunesse Emploi les a mis en contact avec le Palmarollois Fernand Lemieux. Ce dernier accepta de leur louer la maison de feu son père, voisine de la sienne. Dès lors débuta une belle histoire d'amitié et d'entraide entre le couple français et leur propriétaire.

Dès leur arrivée à Palmarolle, monsieur Lemieux a littéralement pris en main le jeune couple. Après leur avoir offert un logement, il a accompagné Émilie, diplômée en enseignement dans son pays d'origine, dans le dédale administratif pour faire valider ses compétences, et l'accompagnant jusqu'à Montréal pour des examens médicaux préalables à l'obtention de son emploi.

« Je trouve anormal qu'Émilie ait dû se rendre à Montréal à ses frais pour un examen médical qui lui a coûté quelques centaines de dollars quand on a des médecins ici. »

Fernand Lemieux

En effet, la Loi de l'immigration exige cet examen pour quiconque veut travailler auprès des enfants. Le problème c'est qu'aucun médecin n'est accrédité par le ministère de l'Immigration dans notre région.

Leur intégration: des initiatives citoyennes innovantes

Boucar Diouf, originaire du Sénégal et débarqué à Rimouski en 1991, se plaît à raconter comment son intégration au Québec et dans sa ville adoptive a été facilitée par la façon dont les gens de son milieu lui ont ouvert les bras et lui ont créé un réseau social.

À Palmarolle, Fernand Lemieux et son oncle, Jean-Louis Labonté, visent le même objectif. Un récent *Vins et Fromages* chez monsieur Labonté a réuni une quinzaine de personnes, notamment Frédéric et Émilie, Sam Marquet et Mélanie Tardivel arrivés à La Reine l'an dernier avec leurs deux fillettes, ainsi que Serge Poles, émigré en 1984 et qui habite Poularies depuis ce temps. Les échanges entre migrants chevauchant deux générations ont permis de partager les raisons qui les ont respectivement incités à s'établir chez nous.

Pourquoi avoir choisi l'Abitibi-Ouest?

Serge Polès est venu rejoindre son frère Philippe, mécanicien et concessionnaire d'équipements agricoles à Portneuf à l'époque, qui était là depuis 1978. Les deux frères sont maintenant propriétaires de Machineries Horticoles d'Abitibi et habitent Poularies depuis une trentaine d'années.

Pour leur part, Frédéric et Émilie, nouveaux résidents de Palmarolle, le fil conducteur de la France à l'Abitibi fut, selon leur dire, les Cowboys Fringants et les grands espaces. Après avoir envoyé leur curriculum vitae au futur employeur et reçu une réponse positive, ils décidèrent de tenter l'aventure abitibienne. Pour l'heure, Émilie a un emploi d'enseignante à la Cité étudiante Polyno tandis que Frédéric est soudeur haute pression.

suite... page suivante



suite...

Quant à Mélanie, Sam et leurs deux fillettes, résidents de La Reine, leur parcours d'immigration fut sensiblement le même. Sam, soudeur haute pression lui-aussi, a été attiré par une annonce d'offre d'emploi au Québec, parue dans un journal français. Après avoir postulé et appris qu'il avait le profil de l'emploi, il eut une vidéoconférence avec son futur employeur de La Reine. D'emblée il fut accepté.

« Je suis débarqué à La Reine à deux heures du matin. Du coup je me dis : mais qu'est-ce que je fais là? Tout de suite j'appelle ma femme, demeurée en France, et je lui lance : je reviens demain!... » Sam Marquet

Bien sûr, il est resté. Puis sa femme et les fillettes sont bientôt venues le rejoindre. À présent, la petite famille est bien installée; Mélanie travaille chez un concessionnaire automobile de La Sarre et les deux fillettes fréquentent le Pavillon de Dupuis.

Certes, de nombreuses difficultés ont ponctué l'intégration au travail de ces nouveaux arrivants. Frédérick et Sam sont débarqués avec un visa restrictif qui les liait à un employeur. Heureusement, ils viennent d'obtenir leur visa ouvert. Du coup, ils ont démissionné de leur emploi à La Reine, pouvant dès lors postuler et travailler où ils le désirent.

« On se sentait un peu entravés, les mains liées, dans cette entreprise qui, soit dit en passant, n'emploie, à quelques rares exceptions, que des immigrants. » Fred Macé

Pour l'heure, les deux couples affectionnent notamment les grands espaces, la pêche et la motoneige. Ils découvrent l'Abitibi avec émerveillement et à grandes bouchées. En outre, l'embryon de tissu social, initié par Fernand et Jean-Louis, contribue à les intégrer et à les enraciner dans notre milieu.

Que ce soit une balade en ponton sur la Dagenais, riche de l'histoire de Palmarolle, un dîner rustique au camp du bout de la terre de monsieur Labonté ou une soirée *Vins et Fromages* sur le « Coteau », ces initiatives permettent à ces nouveaux arrivants de se tisser un réseau social, élément essentiel à leur rétention parmi nous.



Plaidoyer pour le Publisac

Le vieux monsieur l'insère dans ma boîte aux lettres tous les mercredis, des fois le mardi soir. Quand la factrice rurale y dépose du courrier, elle hisse le bidule rouge. Le vieux monsieur ne se donne pas cette peine. D'où cette demande de ma blonde à chaque semaine : « Va voir si les annonces sont arrivées. » Sitôt rentré, elle épiluche méticuleusement le contenu du Publisac, en prenant des notes. Demain, ce sera la course aux spéciaux.

Quant à moi, tout ce qui m'intéresse dans le contenu ce sont les rabais sur la bière notamment chez IGA ou Maxi. Donc le jeudi 12 mars dernier, je me pointe chez Maxi en fin d'avant-midi pour le spécial sur la bière : « On paie les taxes et la consigne. » Quelle ne fut pas ma surprise de constater que le magasin débordait de monde et que c'était la cohue. Inhabituel, me suis-je dit, nous ne sommes pas à la fin du mois, qu'est ce qui se passe? Des files d'attente interminables à chaque caisse et les bouts d'allées congestionnés bloquant le trafic.

Du coup, j'ai failli tourner les talons. Mais le spécial sur la bière l'emporta. Je me suis donc retrouvé dans une des longues files aux caisses avec mes deux 24 dans l'immense char-

riot jaune. C'est à ce moment que j'ai constaté les montagnes de denrées empilées dans les autres charriots, la plupart exhibant un paquet de 36 rouleaux de papier cul sur le dessus. Ce n'est que le lendemain, en lisant La Presse, que j'ai compris le pourquoi de cette cohue de la veille, de cette peur de pénurie de papier cul, cette peur au c... qui engendre justement la pénurie.

Le papier hygiénique devient tout à coup une denrée essentielle telle que le lait, le pain, les légumes et la viande. À bien y regarder, il y a une certaine logique là-dedans : tout ce qui entre dans le corps doit bien sortir un jour... Sauf que la Covid-19, ce n'est quand même pas la gastro.

Les plus vieux d'entre nous se rappelleront sûrement l'épais catalogue Eaton servant de papier cul à une autre époque, et qui a été détrôné par l'apparition de ces beaux rouleaux chatoyants d'un blanc immaculé.

Au moment où plusieurs réclament la disparition du Publisac, moi je plaide pour sa conservation. Car c'est dans une crise comme celle que l'on vit en ce moment, et devant une « pénurie appréhendée » de papier cul, que le Publisac pourrait révéler toute son utilité.

Jean-Pierre Robichaud

Certes ça m'attriste un peu de quitter cette confrérie avec laquelle j'ai eu tellement de plaisir, partagé tant d'épreuves et d'émotions.



« Je prends ma retraite du lac Abitibi »

C'est ce que j'ai annoncé aux 21 participants de la 26^e Traversée du lac Abitibi et aux médias régionaux lors du souper du retour, samedi le 29 février dernier.

À terme, après 23 expéditions hivernales sur le lac et une à la Baie-James, et au moment où je frôle les trois quarts de siècle, mon corps m'envoie des signaux que je ne dois plus ignorer.

Ces dernières années, malgré certains symptômes d'usure, ma force mentale, mon courage et ma détermination m'ont tenu sur mes skis. Néanmoins arrive l'heure de les accrocher.

Certes ça m'attriste un peu de quitter cette confrérie avec laquelle j'ai eu tellement de plaisir, partagé tant d'épreuves et d'émotions. Or je n'ai aucun regret. Pendant ces 23 années, j'ai vécu de magnifiques aventures sur le lac Abitibi. J'y ai accompagné des centaines de skieurs avec qui j'ai partagé mon expérience et mes connaissances. On s'est entraînés, on s'est requinqués tout en se

racontant de petits et grands bouts de vie. Il m'en restera des souvenirs inoubliables.

Enfant, j'étais fasciné d'entendre mon père raconter comment, en 1933, il avait traversé le lac Abitibi en canot pour rejoindre Roquemaure. Il avait essuyé une sale tempête, disait-il, et avait dû se mettre à l'abri à la Pointe-aux-Indiens. Dès lors, je n'avais jamais cessé de rêver de voir de mes yeux ce lac qui me fascinait tant. Cela s'est produit en 1979, lors de mon arrivée à Palmarolle. Ne restait plus qu'à l'affronter à mon tour.

Ça a débuté en 1998 quand j'ai emprunté les traces de skis du pionnier Yvon Calder. Ensuite, malgré ses fréquentes sautes d'humeur, je n'ai jamais plus hésité à défier le lac Abitibi. J'ai été en symbiose avec lui quand il m'offrait sa vastitude, son immensité, ses paysages à couper le souffle, ses centaines d'îles piquées un peu partout, ses uniques et grandioses couchers et levers de soleil.

Cependant je me suis parfois permis de l'engueuler quand il me lançait au visage

une bordée de neige dressant un mur blanc devant moi. Je l'ai houspillé quand il me fouettait les joues avec son vent du nord, ses moins 40 degrés le matin rendant mes doigts insensibles, sa surface glacée parfois où il fallait être équilibriste pour tenir debout, ses surnois trous de slush cachés sous la neige. Néanmoins, malgré ces coups bas, j'ai toujours eu un immense respect pour le lac Abitibi.

Pendant ces 23 années, j'y ai à mon tour imprimé mes propres traces. Pour l'heure, quiconque voudra les emprunter entendra peut-être le crissement de mes skis sur la neige. Et quand il trimera dur, qu'il aura envie d'abandonner, peut-être le vent lui soufflera-t-il à l'oreille le courage, la détermination et la persévérance que j'y ai imprégnés pendant tout ce temps.

À tous ceux et celles que j'ai côtoyés durant ces 23 hivers, à tous mes amis(es) d'aventures, à tous ces gens qui nous attendaient fébrilement à l'arrivée, je vous dis MERCI et je n'ai qu'un mot : vous allez me manquer!



Isabelle Côté

Classe en pleine brousse



Missionnaire, version 2020

Une citoyenne de Palmarolle, madame Isabelle Côté, qui aime voyager a, en janvier dernier, opté pour une sortie du pays spéciale. Cette fois-ci ce n'est pas pour mettre ses pieds dans le sable, mais aller aider ceux qui n'auront jamais la chance de le faire : des bébés et des enfants africains sénégalais. Voici ce qu'elle a confié au Journal Le Pont de Palmarolle à son retour d'Afrique.

Tout bonnement, un jour d'octobre, j'ai trouvé ce « voyage ». Un voyage d'initiation à l'humanitaire organisé par deux merveilleuses femmes. Un voyage au cœur de l'humanité en soi entourée d'enfants, pour les enfants, avec les enfants. C'est le cœur gros, mais vibrant que j'ai laissé ici au Québec mon fils et mon conjoint pendant que moi j'irais en Afrique, au Sénégal, aider des jeunes qui ont d'immenses besoins.

Après beaucoup d'heures en avion, arrivée à Dakar, ville de 6 millions d'habitants plus ou moins recensés; premier arrêt humanitaire. Nous habitons chez les sœurs directement à l'orphelinat. Des enfants qui rient, qui pleurent, qui crient et qui ont besoin d'amour, de caresses, de câlins, de sourires. Ça adonne tellement bien, j'étais là pour ça; j'ai bercé, j'ai chanté, j'ai cajolé de petits humains beaux comme le ciel. Après deux nuits dans cet endroit et le cœur gonflé à bloc, nous avons quitté pour Mbour, ville de 200 000 habitants plus ou moins recensés. Encore ici nous allons à la pouponnière-orphelinat passer deux jours avec les bébés et les enfants où la pauvreté est présente partout. Les enfants n'ont rien, parfois même pas la bonne date de naissance...

Les enfants sont sales, ils ont faim, soif. Nous donnons plein de choses qui pourront les aider : du lait maternisé, des couches, des lingettes, des médicaments, des câlins, des bisous et j'ai changé des couches pleines... pleines de vie et pleines de diarrhées. Car oui, il y a eu la gastro-entérite à la pouponnière quand j'y suis allée. Ouf! Grosse journée... très difficile.

Dans notre voyage humanitaire, nous nous rendions dans la brousse aussi. Nous allions porter nourriture, vêtements, médicaments aux familles qui y vivent. On évalue qu'il y a à peu près 500 villages dans la brousse. Nous avons acheté plein de nourriture, du matériel sco-

laire; un vrai jour de Noël, nos jeeps étaient remplis à pleine capacité. Ce fut une journée très forte en émotions. Les gens étaient tellement contents de nous voir arriver avec tout ce que l'on avait à leur donner. Nous sommes partis tôt le matin, nous avons roulé dans la brousse à la recherche de petits villages. Et quand je dis petits villages, ce sont parfois deux, trois maisons de paille, parfois une dizaine de maisons rassemblées. Les gens y vivent très pauvres mais ensemble. Nous sommes arrêtés pour aller à la rencontre de dames qui allaient chercher de l'eau dans un puits... déjà sec. La saison des pluies a été particulièrement très faible cette année, résultat les puits sont déjà à sec. Nous étions en janvier et la saison des pluies n'est seulement qu'en juin.

Dans les rues, partout, toujours il y a des enfants. Plus souvent qu'autrement, ce sont des enfants abandonnés. On les appelle les enfants talibés. Ce sont de jeunes garçons entre 3 et 15 ans environ qui doivent mendier dans les rues. La plupart de ces enfants sont issus de familles très pauvres qui ne sont pas capables de subvenir à leurs besoins; alors leur famille les envoie dans des « daaras », endroits qui les accueillent où des maîtres coraniques appelés marabouts leur apprennent le Coran en échange des petits travaux ménagers.

J'ai vu des enfants handicapés qui sont entassés dans un coin, dans l'oubli... J'ai vu les larmes dans leurs yeux, j'ai vu la misère. Mais j'ai vécu l'amour aussi, des bras qui me serraient fort, des bisous, des rires. Y'a rien de plus beau que ça. Si les enfants ne ramassent pas assez d'argent, ils sont battus par les marabouts, ils sont affamés. Ils les font dormir à même le sol entassés les uns sur les autres. Plus souvent qu'autrement, ces enfants servent d'esclaves sexuels. Malgré tout, je garde un souvenir merveilleux de mon voyage au Sénégal, des gens que j'ai rencontrés, des amis que je me suis faits, des enfants que j'ai aimés...

N.B. - Le texte qu'Isabelle a envoyé au Journal était magnifique, mais trop long. C'est donc un résumé très succinct qu'on vous a offert dans le journal papier. Si vous voulez lire le texte intégral, rendez-vous sur le site Web : www.journallepont.ca

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site :
www.educaloi.qc.ca/capsules/les-logements-loyer-modique

LOGEMENTS À LOYER MODIQUE

Qu'est-ce qu'un logement à loyer modique?

Il s'agit de logements offerts aux personnes ou aux familles à faible revenu. Ce type de logement, aussi connu sous le nom de HLM (Habitation à loyer modique), est situé dans des immeubles détenus ou subventionnés par la Société d'habitation du Québec et administrés par l'Office municipal d'habitation de votre région.

Quelles conditions dois-je remplir pour être admissible à loger dans un LLM?

- Vous devez être âgé d'au moins 18 ans ou avoir obtenu votre émancipation (il y a deux types d'émancipation : la simple émancipation est un mécanisme juridique qui accorde plusieurs droits importants à l'adolescent, sans qu'il soit considéré comme un adulte, pour autant; la pleine émancipation est un mécanisme juridique qui accorde à un adolescent pratiquement les mêmes droits qu'un adulte; on dit d'un adolescent qui a obtenu son émancipation qu'il est un « mineur émancipé »);
- Vous devez être capable de satisfaire vos besoins essentiels (soins personnels, ménage, etc.), seul ou avec une aide extérieure;
- Vous devez être citoyen canadien ou résident permanent et résider au Québec;
- Vous devez avoir résidé au Québec ou, dans certains cas, dans la localité desservie par votre Office municipal d'habitation, pendant au moins 12 mois depuis les deux dernières années;
- Vos revenus ou ceux de votre ménage ne doivent pas dépasser le montant fixé par le gouvernement.

Sachez que la valeur de vos biens peut aussi être prise en compte. Chaque Office municipal d'habitation peut établir une limite quant à la valeur des biens possédés par les locataires. Renseignez-vous auprès de votre Office municipal d'habitation.

De quelle façon mon admissibilité au programme est-elle déterminée?

Si vous désirez louer un logement à loyer modique, vous devez faire une demande écrite à l'Office municipal d'habitation de votre région. Vous devez remplir le formulaire de demande et fournir tous les documents demandés (copie du bail actuel, déclaration de

revenus, etc.). Dans les 30 jours qui suivent la réception de votre demande, l'Office doit vous informer de sa décision de vous inscrire ou non au registre des demandes de location d'un LLM.

À la suite de votre inscription au registre des demandes, l'Office a 60 jours pour vous informer de sa décision de vous inscrire ou non sur la liste d'admissibilité. Ce délai peut aussi être prolongé dans certains cas.

Lorsqu'un logement se libère, l'Office municipal d'habitation l'offre à une personne figurant sur la liste d'admissibilité en tenant compte de la priorité des demandes. Par exemple, un locataire dont le logement actuel est impropre à l'habitation se verra accorder un meilleur classement qu'un autre locataire qui bénéficie d'un logement en bonne condition. Renseignez-vous auprès de votre Office municipal d'habitation pour connaître tous les critères.

Et si ma demande est refusée?

Si l'Office refuse de vous inscrire sur la liste d'admissibilité, vous pouvez vous adresser à la Régie du logement dans le mois du refus afin de faire réviser la décision.

L'Office municipal d'habitation devra démontrer qu'il a bien agi dans le traitement de votre demande. Si le refus était injustifié, la Régie du logement pourra alors ordonner votre inscription sur la liste d'admissibilité.

Qu'arrive-t-il si je fais une fausse déclaration?

Si vous faites une fausse déclaration (par exemple, si vous omettez de déclarer le revenu de votre conjoint) et que vous obtenez un LLM, votre bail pourrait être résilié ou ses conditions modifiées. L'Office municipal d'habitation peut s'adresser à la Régie du logement dans les deux mois suivant la connaissance de la fausse déclaration pour demander la résiliation ou la modification des conditions du bail.

Le loyer peut-il être réduit pendant le bail? Oui. Si votre revenu diminue ou si la composition de votre ménage change en cours de bail, vous pouvez demander une réduction de loyer à l'Office municipal d'habitation. L'Office doit vous aviser de sa décision dans



les 30 jours de la date du dépôt de votre demande. Si l'Office refuse ou néglige de réduire le loyer, vous pouvez vous adresser à la Régie du logement afin d'obtenir une réduction de loyer.

Quel est mon droit quant à l'augmentation de loyer?

Le loyer d'un LLM est fixé selon les règlements de la Société d'habitation du Québec. L'augmentation de loyer d'un LLM doit donc respecter les normes établies par ces règlements.

Si le loyer n'est pas déterminé conformément aux règlements de la Société d'habitation du Québec, vous pouvez contester l'augmentation dans les deux mois suivant la réception de l'avis d'augmentation.

L'Office municipal d'habitation n'est pas obligé d'indiquer le nouveau loyer ou le montant de l'augmentation dans l'avis d'augmentation de loyer. De plus, vous n'êtes pas obligé de répondre à cet avis.

Suis-je obligé d'accepter une modification des conditions du bail?

Non. Lorsque vous recevez un avis de modification de la durée du bail ou de toute autre condition, vous pouvez demander à la Régie du logement de se prononcer sur la modification prévue à l'avis dans le mois de la réception de cet avis. Si vous ne le faites pas, c'est comme si vous aviez accepté les nouvelles conditions.

Même chose pour l'avis de résiliation de bail. En tant que locataire, vous avez le droit au maintien dans les lieux. Vous pouvez donc contester l'avis que vous recevez. Vous devez également vous adresser à la Régie du logement pour vous opposer à la résiliation. Si vous ne le faites pas c'est comme si vous aviez accepté.

Puis-je sous-louer ou céder mon bail?

Non. En tant que locataire d'un LLM, vous ne pouvez pas sous-louer ou céder votre bail. Vous pouvez cependant résilier votre bail en tout temps en envoyant un avis de trois mois à l'Office municipal d'habitation.



CAMERON

STRUCTURES DE BÂTIMENT

Palmarolle, le 16 mars 2020 - C'est lors du 8^e Gala Reconnaissance de l'Association québécoise de la quincaillerie et des matériaux de construction (AQMAT) présenté au Fairmont Le Reine Élisabeth de Montréal le 6 mars dernier que l'entreprise s'est vue décerner le prix Perspective

Fournisseurs

À l'issue d'un scrutin auquel ont participé les marchands membres pour sélectionner les finalistes en janvier, puis après une rencontre avec un jury composé de cinq personnalités indépendantes le jour même, les votes pour le prix Perspective - Fournisseurs ont tranché en faveur de Cameron Structures de Bâtiment. Ce prix honore un marketing remarquable permettant à l'entreprise de mieux se démarquer de la concurrence. Le changement de positionnement et d'image que nous avons amorcé en 2018 a permis à l'entreprise de générer une croissance de 40 % du chiffre d'affaires.

« C'est avec une immense fierté que nous recevons ce prix. C'est une superbe reconnaissance de l'industrie qui nous permettra d'ouvrir le chemin pour la commercialisation de notre système de fourrures intelligent - Camurlat™, partout au Québec », mentionne Jasmin Cameron, PDG de l'entreprise.

À propos de Cameron Structures de Bâtiment

Cameron Structures de Bâtiment oeuvre dans le secteur de la conception et de la fabrication de structures de bois préfabriquées, pour les bâtiments d'usage industriel, commercial, agricole et résidentiel. Nous sommes reconnus pour offrir des solutions clés en main qui révolutionnent l'industrie de la structure de bâtiment.

Grenier aux souvenirs

Gilles Fortier

Offres d'emploi Palmarolle

EMPLOIS DISPONIBLES

- Contractuel pour la gestion du restaurant de l'aréna Rogatien-Vachon
- Animateurs / animatrices du Camp de jour
- Préposés / préposées aux parcs et espaces verts

Visitez notre site Internet : <http://palmarolle.ao.ca> sous l'onglet « Emplois disponibles »

Pince à linge



À une autre époque, avant l'arrivée de la laveuse à linge automatique, il fallait tout d'abord faire bouillir l'eau sur le poêle pour ensuite remplir la cuve de la laveuse à tordeur. Après le cycle de brassage, on devait passer le linge dans le tordeur pour enlever l'excès d'eau.

Pour ce faire, il fallait prendre chaque pièce de linge à la main et l'approcher des deux rouleaux du tordeur. C'était une opération un peu dangereuse pour les doigts. Ma mère se servait d'une baguette en bois; mais d'autres s'achetaient cette pince à linge, plus facile d'utilisation. Il est difficile de mettre une date de fabrication sur cet objet. Évidemment il y a eu différents modèles de pinces.

Selon mes recherches, les premières seraient apparues au début des années 1900 et leur utilisation s'est étirée jusqu'à l'arrivée de la laveuse-essoreuse automatique, et même un peu plus tard, puisque ce n'est pas tout le monde qui pouvait se payer un tel luxe dès sa sortie.

Merci à Daniel Carle pour sa participation!

Petite planète Francine Gauthier

Nous y voici. Difficile de ne pas voir les proportions que prend le phénomène de la Covid-19... Un jour ou l'autre, il fallait s'y attendre. Le virus voyage avec les humains. Et les humains sont si mobiles et soumis au changement que toutes les conditions optimales à la prolifération sont réunies. De là la décision de contraindre la population à l'isolement pour stopper la multiplication des personnes infectées... et, du coup, la probabilité de transmission de la maladie. Du moins souhaitons-nous la ralentir le plus possible.

On nous disait récemment vers la fin février que nous n'étions pas assez proactifs. On nous disait de voir, en deux semaines, soit vers la mi-mars, où nous en serions, car on craignait le pire. C'est alors qu'on s'est rendu compte, et plus encore aujourd'hui, de la gravité et de l'ampleur du problème auquel nous sommes confrontés.

Mais à quelque chose malheur est bon... si l'on peut dire, compte tenu du fait qu'en région éloignée, on ne se sent pas concerné autant que les habitants des grandes villes du sud. C'est une fausse perception. Le contrôle de la situation nous échappe, dans la mesure où circulent encore jusque sur notre territoire, des humains contraints par leur travail à maintenir des conditions viables pour toute la population, soit l'approvisionnement en denrées alimentaires et autres, des services qu'on qualifie d'essentiels et c'est là qu'on s'aperçoit de l'importance de l'efficacité de ces gens qui assurent. Ils ne sont pas soumis au confinement... en tout cas, pas encore, car ils sont tenus, par la nature de leur travail, à poursuivre les efforts pour faire en sorte que l'ordre règne dans notre société durement éprouvée. Sachons prendre conscience de ces faits pour nous positionner quant aux responsabilités qui nous incombent face à ce fléau. Nous devons garder à l'esprit le souci de l'autre et de son bien-être, dans la mesure de nos moyens physiques, psychologiques et matériels.

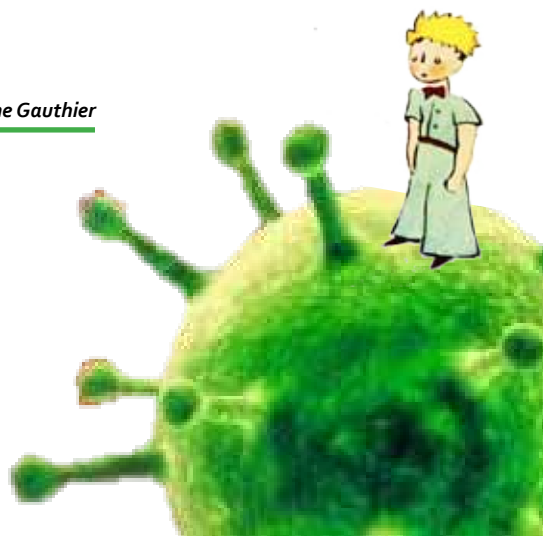
Par ailleurs, quand nous pensons *À quelque chose malheur est bon*, il s'agit d'autre chose encore dont nous avons l'occasion de prendre conscience : la planète que nous habitons devient beaucoup plus petite, soudainement.

Nous y voici. Difficile de ne pas voir les proportions que prend le phénomène de la Covid-19... Un jour ou l'autre, il fallait s'y attendre. Le virus voyage avec les humains. Et les humains sont si mobiles et soumis au changement que toutes les conditions optimales à la prolifération sont réunies. De là la décision de contraindre la population à l'isolement pour stopper la multiplication des personnes infectées... et, du coup, la probabilité de transmission de la maladie. Du moins souhaitons-nous la ralentir le plus possible.

Nous avons l'occasion de nous rendre compte d'une manière plutôt radicale de notre vulnérabilité et de notre fragilité, face à un phénomène qui nous affecte tous à divers degrés. Cependant nous sommes tous égaux quant à notre nature humaine, soumis que nous sommes aux aléas de la santé du système immunitaire de chacun.

Nous pouvons donc désormais mieux considérer les enjeux d'autres natures qui nous concernent tous, soient les conséquences des activités humaines sur cette planète qui est jusqu'à maintenant notre seul vaisseau dans un univers matériel fragile, à l'équilibre précaire qu'il nous faut protéger en priorité, car il y a péril en la demeure.

Il y eut un Avant Covid-19, il y aura un Après Covid-19... espérons que cela nous serve de leçon pour mieux cerner nos priorités dans un avenir où la conscience des enjeux planétaires s'élargira grâce à cette expérience notable. Si nous tenons compte de l'itinéraire parcouru quant aux



impacts du virus et que nous pouvons reconnaître les erreurs de parcours commises, nous ne les répéterons peut-être plus.

Un autre aspect intéressant reste le fait que la Covid-19 n'est pas discriminatoire, comme le faisait remarquer Sophie Langlois, journaliste à Radio-Canada. Elle s'attaque aux riches comme aux pauvres et le critère de pauvreté et d'insalubrité qui y est souvent associé provoque moins d'incidence sur la propagation que les transports et les voyages d'un pays à l'autre qui sont l'apanage des gens plus fortunés. Pour une fois, les principaux vecteurs ne sont pas issus des milieux modestes, mais bien des milieux plus aisés. Mais ne nous méprenons pas : nul n'est à l'abri de la Covid-19.

Dans l'urgence, sachons tirer partie de ce pénible passage dans une autre réalité très terre-à-terre en élargissant impérativement notre conscience planétaire pour assurer la suite du monde. Soyons vigilants.



Souper spaghetti

organisé par le Voilier Albatros 08

Le Voilier Albatros 08-La Sarre vous invite au souper spaghetti qu'il tiendra au profit de la Maison des soins palliatifs d'Abitibi-Ouest «Le Passage de l'Aurore». Une présentation de ce projet sera également faite. C'est une invitation à ne pas manquer.

**le samedi 18 avril 2020, à 17 h 30,
au Centre Saint-André de La Sarre.**

Pour information, contactez Gaétane au 819-333-4851 ou Gisèle ou Rosaire au 819-787-2811 ou Renée au 819-333-9246.



Souper bénévoles et membres chevaliers

Le 28 février dernier, les Chevaliers de Colomb fêtaient les bénévoles qui oeuvrent au comptoir familial; 61 personnes étaient présentes. Nous avons également souligné le travail de deux grands membres dont l'implication au sein de l'organisme n'est plus à faire soit monsieur Ghislain Audet, notre meilleur vendeur de billets des œuvres depuis plusieurs années et monsieur Marcel Caron qui s'est occupé de la gestion en ce qui a trait à la location du presbytère depuis le début de l'entente avec la Fabrique Notre-Dame-de-la-Merci de Palmarolle. Nous vous adressons nos sincères remerciements et souhaitons à M. Caron de profiter d'un repos si bien mérité. Soyez également assurés de notre gratitude pour votre grand dévouement.



Bientôt du nouveau...

Bientôt les Chevaliers de Colomb adopteront une nouvelle façon de procéder pour les formalités d'accueil d'une recrue au sein de l'ordre.

Ainsi, la cérémonie qui s'étalait sur une journée complète sera dorénavant d'une durée de 50 minutes, maximum une heure. La conjointe et les membres de la famille pourront assister à l'initiation.

Bienvenue aux nouveaux candidats. *Alain Bédard, grand chevalier*

Restaurant Au Ptit Bonheur



(819) 787-3777
175 Principale, Palmarolle

Services offerts

Menu du jour
Repas pour emporter
Brunch du dimanche
Salle privée
Terrasse

Propriétaires: Franco et Valérie Bédard, Guy Bélanger



Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau
PHARMACIENS - PROPRIÉTAIRES

84, 5^e Avenue Est
La Sarre (Québec) J9Z 1K9
Tél.: (819) 333-1160
Fax.: (819) 333-3534

Pharmacie Jean-François Rondeau, Bruno Sévigny et Stéphanie Galarneau Inc.

Affiliée à



SI LES INTERDICTIONS EN REGARD DE LA COVID-19 SONT LEVEES.

Avis de convocation

JOURNAL **LE PONT**
DE PALMAROLLE

Assemblée générale annuelle

La population est invitée à l'assemblée générale annuelle de Journal Le Pont de Palmarolle qui aura lieu le mardi 12 mai 2020, à 19 h, au centre municipal de Palmarolle à la salle C-15, 1^{er} étage.

Information sur l'organisme;

Rapport d'activités du conseil d'administration et du président;

États financiers;

Trois postes en élection (personnes déjà en fonction rééligibles);

Orientations pour 2020-2021.

JPR/cv

Jean-Pierre Robichaud, président

Prenez note que si vous avez des demandes pour le conseil, celles-ci doivent parvenir au bureau municipal au plus tard le lundi précédent, soit une semaine à l'avance. Passé ce délai, vos demandes ne seront traitées qu'à la séance du conseil suivante.



**Prochaine séance du conseil
6 avril 2020**
La séance a lieu à 20 h, au 499, Route 393

PROGRAMMES DE SUBVENTIONS MUNICIPALES

La Municipalité a mis en place depuis quelques années des programmes de subventions pour les citoyens. Il s'agit d'un Programme subventionnant l'achat de composteur domestique, d'un Programme subventionnant l'achat d'un baril récupérateur d'eau de pluie ainsi que d'un Programme subventionnant l'installation de cabinet de toilette à faible débit.

Pour tous les renseignements sur les conditions d'admissibilité à l'un de ces programmes, adressez-vous au bureau de la municipalité et nous pourrions vous remettre le formulaire de demande incluant toutes les conditions.

COMMUNIQUE

ADMINISTRATION MUNICIPALE

COVID-19 – Nouvelles mesures préventives de la Municipalité

Palmarolle, 16 mars 2020 – Conformément aux recommandations du Gouvernement du Québec et de la Direction de la Santé publique concernant la COVID-19, et les recommandations de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), la Municipalité de Palmarolle désire aviser ses citoyens de la fermeture des lieux publics suivants :

Édifice municipal;

- Veuillez communiquer avec nous par téléphone, par télécopieur ou par courriel, aux coordonnées dans l'entête du communiqué;
- Aréna Rogatien-Vachon;
- Studio Santé Desjardins;
- Bibliothèque;
- Centre municipal incluant :
- Local du Comité jeunesse;
- Local du Cercle des Fermières;
- Local des Chevaliers de Colomb;
- Toutes les salles en location.

Les organismes qui utilisent les locaux du Centre municipal sont donc dans l'obligation d'annuler toutes leurs activités prévues, et ce, jusqu'à nouvel ordre.

L'activité « Vins et Fromages » prévue pour le 2 mai prochain, est annulée. Elle sera remise à une date ultérieure si les conditions de la Santé publique le permettent, suivant l'évolution de la situation. La rencontre avec les gens de la SPCA pour le renouvellement des licences d'animaux domestique prévue au Centre municipal le mercredi 18 mars est également annulée et est reportée à une date ultérieure.

Les services municipaux concernant le Service de sécurité incendie et les travaux publics demeurent en fonction. Le bureau de la municipalité sera fermé, mais l'administration sera disponible pour communiquer avec vous par téléphone, par télécopieur ou par courriel.

Pour le paiement des taxes, faites vos versements par dépôt direct à votre banque ou si vous payez par chèques postdatés, postez-les ou déposez-les dans la boîte aux lettres extérieure au bureau de la Municipalité.

Changement à la direction de la Municipalité

Palmarolle, 17 mars 2020 – Le Conseil de votre municipalité informe sa population du départ de sa directrice générale, madame Carole Dubois.

M^{me} Dubois a été embauchée au mois de décembre 2019 et quittera ses fonctions à la Municipalité à la fin du mois de mars 2020 pour continuer sa carrière au poste de directrice générale à la Ville de Macamic.

Nous tenons à remercier M^{me} Carole Dubois pour le travail accompli à la Municipalité pendant cette courte période. Elle a actualisé et rattrapé en peu de temps des dossiers administratifs importants laissés en suspens depuis les trois dernières années dans les intérêts de notre population. Nous tenons à la remercier de sa profonde diligence dans son travail et nous exprimons notre gratitude d'avoir engagé ses compétences à servir la municipalité en répondant aux attentes du Conseil municipal.

Nous profitons de l'occasion de vous annoncer la nomination de M^{me} Véronique Hince au poste de directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire. Madame Hince était déjà à l'emploi de notre organisation depuis le 1^{er} novembre 2019. Nous lui offrons tout notre support pendant cette période de turbulence. Madame Hince assume ses fonctions intérimaires depuis le 12 mars 2020 afin de permettre le transfert des dossiers en cours avec M^{me} Dubois avant son départ en guise de continuité.

Le Conseil municipal prendra une décision ultimement liée au processus à tenir afin de faire un choix pour pourvoir à ce poste stratégique administratif de notre Municipalité de façon permanente.

Nous nous excusons auprès de la population de Palmarolle d'avoir tardé à fournir cette information. Le contexte actuel de l'urgence sanitaire à travers toute la province et de la mise en application des directives de la santé publique liées à la pandémie pour protéger la population ont bousculé les priorités de travail autant de votre Conseil qu'au niveau de l'administration municipale.

COMPTE DE TAXES EN SIX VERSEMENTS

Depuis le 12 mars 2019, les taxes sont payables en six versements. Vous ne pouvez pas choisir de continuer de payer en quatre versements, sinon des intérêts vont s'accumuler. Vous devez les payer en six versements comme stipulé au règlement municipal 314. Il est très important pour vous de faire vos versements aux dates indiquées sur vos coupons de paiement afin d'éviter de payer des intérêts à cause des retards.

Les dates des versements sont :

- 27 mars
- 18 mai
- 7 juillet
- 26 août
- 15 octobre
- 4 décembre

Inscrivez ces dates sur votre calendrier!

COMMENT DISPOSER DES CENDRES DE BOIS SÉCURITAIREMENT

Voici quelques conseils du ministère de la Sécurité publique (MSP) pour disposer des cendres de votre poêle à bois, ou de votre foyer, de façon sécuritaire:

- Videz régulièrement les cendres du foyer ou du poêle à bois;
- Jetez les cendres chaudes dans un contenant métallique à fond surélevé et muni d'un couvercle métallique;
- N'utilisez jamais un aspirateur pour ramasser les cendres chaudes;
- Déposez le contenant à l'extérieur sur une surface non combustible;
- Les cendres chaudes dégagent du monoxyde de carbone; il importe d'entreposer celles-ci à l'extérieur de la maison ou du garage;
- Gardez une distance minimale d'un mètre entre le contenant métallique et les murs de la maison, du garage, du cabanon et de toute autre matière combustible comme une haie ou un abri de toile;
- Les cendres devraient reposer dans ce contenant au moins 3 à 7 jours avant d'être jetées dans un autre contenant tels le bac de matières organiques ou le sac à poubelle. À cet effet, consultez également les recommandations de votre municipalité; (à Palmarolle, il s'agit du Règlement no 218, article 11, que vous pouvez consulter en tout temps au bureau de la municipalité);
- Avant de transvider les cendres dans un autre type de contenant, vérifiez que ces dernières sont parfaitement refroidies. Brassez les cendres régulièrement afin de vous assurer qu'aucune chaleur ne s'en dégage;
- Pour plus de précautions, conservez les cendres durant toute la saison hivernale et débarrassez-vous-en seulement au printemps.

Source : Ministère de la Sécurité publique (MSP), www.securitepublique.gouv.qc.ca

LE MOIS D'AVRIL « MOIS DE LA JONQUILLE »

Le mois d'avril est maintenant décrété le Mois de la Jonquille, et la Société canadienne du cancer lance annuellement un vaste mouvement de solidarité au Québec pour changer le cours des choses et aider des dizaines de milliers de Québécois et Québécoises dans leur combat. La jonquille est le symbole de vie de la Société canadienne du cancer dans sa lutte courageuse que nous menons ensemble contre le cancer.

La Municipalité de Palmarolle a uni sa voix à celle de la Société canadienne du cancer par résolution en mars 2016 en appuyant la demande de celle-ci afin de décréter le mois d'avril, Mois de la Jonquille, pour les années subséquentes. Alors chaque année, le mois d'avril est le Mois de la Jonquille à Palmarolle!

L'argent recueilli pendant le Mois de la Jonquille fait une réelle différence et contribue à aider la Société canadienne du cancer à financer des projets de recherche qui sauveront des vies et vous invites à accorder généreusement votre appui à la Société canadienne du cancer.

Un citoyen EN COLÈRE

Mise au point pour les propriétaires de chiens négligents!

J'aimerais savoir si le cimetière des crottes et des pipis de chiens a été déménagé devant le bureau de poste. C'est affreux de voir ça! Il faut marcher la tête basse pour ne pas mettre les pieds dans les excréments. Un peu de civilité ferait grand bien.

Quand des matières fécales sont laissées par votre compagnon poilu lorsque que vous faites une promenade ou qu'il vous accompagne pour prendre le courrier, le simple savoir-vivre demande de ramasser le tout. Il est si facile de se procurer une laisse munie d'un contenant de sacs ramasse-crottes intégré.

Si le lumbago de certains propriétaires de chiens insouciantes les empêche de ramasser les déjections, la solution serait peut-être de laisser pitou à la maison... Une place publique souillée n'est jamais agréable.



LA BANDE RIVERAINE



Pour informations supplémentaires, observations ou questionnements, veuillez nous contacter :



(819) 824-4049



informations@obvaj.org



www.obvaj.org



https://www.facebook.com/eauOBVAJ/

Une ouverture de 5 m est permise (pente inférieure à 30 %) pour accéder au plan d'eau



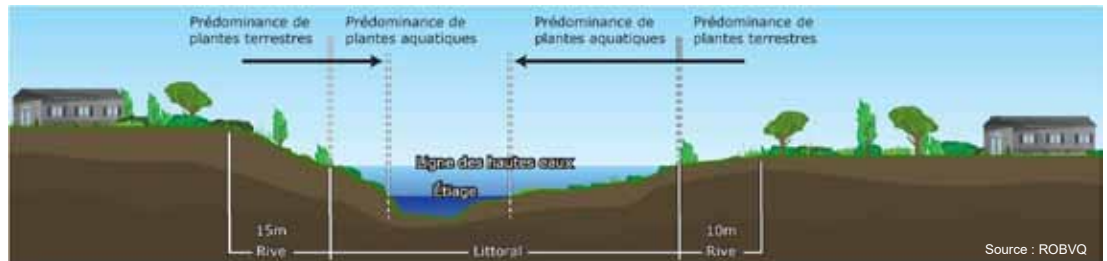
Source : OBV Côte-du-Sud

Rosier inerme ou Rosier du Labrador



Source : Marsh

Il s'agit d'une bande de végétation naturelle qui constitue une zone de transition entre les milieux terrestres et aquatiques. Elle varie en fonction de la pente et de la hauteur du talus puis se calcule à partir de la ligne des hautes eaux. Selon la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables (PPRLPI), elle varie entre 10 et 15 mètres.



La rive remplit de nombreux rôles nécessaires au bon fonctionnement d'un plan d'eau :

1. **Barrière à pollution** : Les végétaux retiennent et éliminent les polluants des eaux de ruissellement (pollens, phosphore, engrais, pesticides, sédiments, matières fécales, bactéries, autres matières en suspension, etc.) avant qu'elles n'atteignent les lacs et cours d'eau.
2. **Stabilise les berges** : les plantes retiennent le terrain et réduisent les risques d'érosion des berges engendrées par les eaux de ruissellement, le vent, les vagues, etc.
3. **Protection contre le réchauffement de l'eau** : L'ombre produite par les arbres et les grands arbustes limite le réchauffement de l'eau, ce qui réduit la prolifération des algues bleu vert et des plantes aquatiques indésirables, tout en favorisant la présence de poissons.
4. **Refuge pour la faune** : Une bande riveraine végétalisée assure à de nombreuses espèces fauniques des aires de reproduction, des habitats, des abris et des sources de nourriture.
5. **Contribution à la beauté des paysages** : En préservant le caractère naturel des paysages, la végétation riveraine donne de la valeur aux propriétés.
6. **Diminue les risques d'inondation** : en absorbant l'eau passant par la bande riveraine, elle permet de diminuer la quantité d'eau atteignant le plan d'eau.
7. **Recharge la nappe phréatique** : En diminuant le ruissellement, la bande riveraine aide à absorber l'eau qui recharge la nappe souterraine.

Comment revégétaliser ma bande riveraine ?

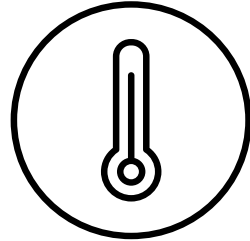
Voici les étapes lorsque vient le printemps ou l'automne :

1. Creuser un trou;
2. S'assurer que le fond du trou est bien meuble;
3. Amender (la rendre plus fertile);
4. Placer le plant dans le trou;
5. Remplir le trou à moitié;
6. Arroser;
7. Terminer le remplissage;
8. Ajouter un tuteur;
9. Préparer la cuvette d'arrosage;
10. Arroser en remplissant la cuvette;
11. Installer du paillis;
12. Faire la taille de nettoyage.

Mais ... Quels végétaux choisir ?

Les plantes herbacées, arbustes et arbres indigènes (provenant du Québec) sont à cibler. Ils doivent être adaptés au climat de l'Abitibi. Vous pouvez consulter la liste des végétaux recommandés pour la végétalisation des bandes riveraines en Abitibi ainsi que notre liste des pépinières en Abitibi sur <http://obvaj.org/les-bonnes-pratiques/la-bande-riveraine/>. Vous y trouverez plusieurs conseils et des photos.

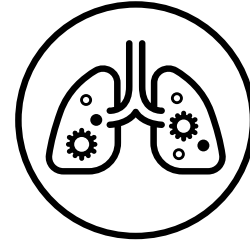
La maladie à coronavirus (COVID-19)
cause une infection respiratoire
pouvant comporter les symptômes suivants :



Fièvre



Toux



Difficultés
respiratoires

On se protège!

Lavez-vous les mains souvent à l'eau tiède courante et au savon pendant au moins 20 secondes. Utilisez un désinfectant à base d'alcool si vous n'avez pas accès à de l'eau et à du savon.

Restez à la maison : n'allez pas à l'école, au CPE ou à la garderie. Évitez si possible les endroits publics et privilégiez le télétravail.

Protégez vos proches, particulièrement les aînés et les personnes vulnérables, en évitant de leur rendre visite si vous êtes malade.

Il est recommandé à toute personne qui revient d'un pays étranger de s'isoler à la maison pour une période de 14 jours et de surveiller ses symptômes.

[Québec.ca/coronavirus](https://quebec.ca/coronavirus)

☎ 1 877 644-4545

Votre
gouvernement

Québec



Rendez-vous manqué...

Étant donné la pandémie de la Covid-19, la Fédération Abitibi-Témiscamingue n° 19 a été dans l'obligation d'annuler la *Rencontre de printemps* qui devait avoir lieu à Palmarolle le 19 mars dernier.

Unies dans un même combat pour la santé et la sécurité de tous.

Site Web CFQ

Nouveau site Web de CFQ : plus épuré et plus moderne, c'est la vitrine pour valoriser les projets réalisés dans les Cercles. On peut y accéder sans mot de passe. Les membres sont invitées à consulter l'onglet « Boîte à outils ».

Mon empreinte bleue

Campagne *Mon empreinte bleue* : invitation à consulter le site : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/infrastructures/campagne-mon-empreinte-bleue/>

Une foule de renseignements les plus intéressants les uns que les autres.

Prochaine réunion le mercredi 8 avril 2020, à 19 h 30, salle C-15, au Centre municipal de Palmarolle

(Si les restrictions concernant la lutte au coronavirus sont levées)



Nous comptons sur votre présence!

- Défis du mois :**
- Tartelettes au citron
 - Sucre à la crème

Arts textiles

- Ensemble de torchon et lavette (tricotés)
- Tablier cuisinier

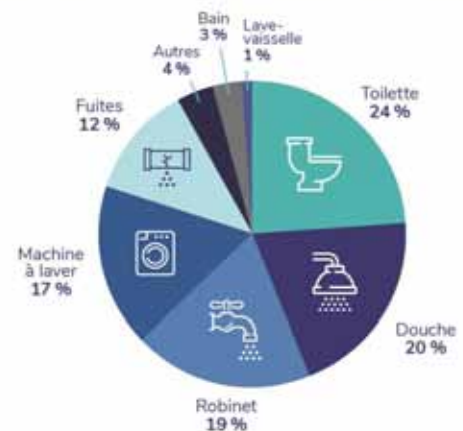
Messe commémorative

Si la situation revient à la normale, la messe commémorative pour les membres défunt(e)s devrait avoir lieu le dimanche 3 mai 2020, à 11 h. Dossier à suivre...

Saviez-vous que...

La date de fondation du Cercle de Fermières Palmarolle est le 8 avril 1934.

Répartition moyenne de la consommation résidentielle intérieure



Un beau rassemblement *Merci*

Le 28 février dernier, les Chevaliers de Colomb avec l'aide de leurs dévouées et super complices recevaient les bénévoles oeuvrant au comptoir familial ainsi que les membres du Conseil 12007 au Club Bon Temps de Palmarolle. Autour d'un excellent repas froid, la bonne humeur régnait et les conversions fusaient de toute part. Les personnes se dévouant au comptoir ont reçu des récompenses pour leur implication.

Félicitations et sincères remerciements aux organisateurs et organisatrices pour cette très belle rencontre. Tout, jusque dans les plus petits détails, avait été pensé.

Ce fut un très agréable rassemblement et combien apprécié.



Comité du patrimoine
de l'École du rang II d'Authier

Offres d'emploi

Caractéristiques de l'emploi :

Titre de l'emploi : **Animateur, Animatrice – interprète de monument historique**

Nombre de postes : 2

Lieu de travail : École du Rang II d'Authier, monument historique à Authier (région d'Abitibi-Témiscamingue)

Salaire : 13,60 \$/heure

Durée du contrat : 12 semaines pour 2 postes qui seront offerts entre le 25 mai et le 29 août 2020

Heures par semaine : 35 h

Description des postes :

L'École du Rang II d'Authier, monument historique reconnu, représente bien les écoles de rang qui ont meublé le paysage rural québécois dans les années quarante. Nous proposons aux visiteurs des activités, telles que des visites guidées, des animations, du théâtre d'été, etc.

Nous cherchons des personnes pour pourvoir deux postes d'animateur ou d'animatrice. Les candidats choisis participeront au théâtre d'animation en jouant un rôle principal dans une classe d'école des années 1940. Ils accueilleront les visiteurs et feront des visites guidées. Ils feront des travaux de conservation de la collection et aideront la directrice du site dans ses tâches administratives, éducatives et organisationnelles (organisation des activités culturelles, etc.) Les travaux extérieurs sont aussi des tâches à effectuer par tous.

Qualifications et aptitudes requises :

Niveau d'études : élèves de 4^e ou 5^e secondaire ou étudiants au postsecondaire (collège, Cégep, institut technique, université). Une expérience de travail dans un domaine similaire constituera un atout.

Une très bonne maîtrise du français. Avoir une bonne communication verbale, aimer le contact avec le public, avoir de l'entregent et de la créativité, savoir travailler de façon autonome et en équipe. La personne est sociable et dynamique. Il doit être disponible pour travailler les fins de semaine pendant la saison touristique. Recommandation : permis de conduire.

Les candidates peuvent envoyer leur candidature avec CV à l'adresse suivante :
École du Rang II d'Authier
269, Rang II
Authier (QC)
J0Z 1C0

Personne à contacter :
Mme Ginette Bellemar
Tél. : (819) 782-3289
ou 1 866 336-3289
Courriel :
info@ecoledurang2.ca

Les entrevues auront lieu en soirée et ou le jour durant la fin du mois d'avril 2020. (entre le 20 au 26 avril 2020, avec le Comité de sélection)

Les candidats seront sélectionnés selon leurs qualifications, leurs aptitudes et leur attitude, qui conviennent le mieux au poste visé.

Profil du candidat

Horaire d'ouverture au public :

Saison touristique : du 15 juin à la fête du travail 7 septembre 2020

Tous les jours de 9 h 30 à 17 h 30

Postes offerts : Nombre de postes : 2

Titre de l'emploi : **Interprète de monument historique**

Durée 8 semaines—35 heures par semaine

Date prévue entre le 1^{er} juin et le 15 août

Salaire : 13,60 \$/heure

Lieu de travail; École du rang II d'Authier, monument historique à Authier (région d'Abitibi-Témiscamingue).

Ces postes sont offerts à tous les étudiants ou non-étudiants âgés de 15 à 30 ans (garçons et filles) de toutes origines ou/et a un handicap physique ou mental et de toutes orientations sexuelles.

Ces postes pourront être modifiés, le tout est conditionnel à l'acceptation du programme d'Emploi Été Canada 2020.

Description des postes :

L'École du Rang II d'Authier, monument historique reconnu, représente bien les écoles de rang qui ont meublé le paysage rural québécois dans les années quarante. Nous proposons aux visiteurs des activités, telles que des visites guidées, des animations, du théâtre d'été, etc.

Nous cherchons des personnes pour pourvoir deux postes d'animateur ou d'animatrice. Les candidats choisis participeront au théâtre d'animation en jouant un rôle principal dans une classe d'école des années 1940. Ils accueilleront les visiteurs et feront des visites guidées. Ils feront des travaux de conservation de la collection et aideront la directrice du site dans ses tâches administratives, éducatives et organisationnelles (organisation des activités culturelles, etc.) Les travaux extérieurs sont aussi des tâches à effectuer par tous.

Qualifications et aptitudes requises :

Niveau d'études : élèves de 4^e et 5^e secondaire ou étudiants du postsecondaire (collège, CÉGEP, institut technique, université) ou expérience de travail pertinente ou premier emploi. Une expérience dans un domaine similaire sera un atout. Recommandation : permis de conduire.

Ces postes sont en lien direct avec, mais non limités, aux domaines d'études suivants :

- Personnel technique des musées
- Histoire, culture et patrimoine
- Sciences de l'éducation, traducteur, interprète
- Tourisme, conservation, bibliothèque
- Théâtre et animation

Niveau de compétences informatiques : Microsoft Word et Excel.

Très bonne maîtrise du français (public principalement francophone et une base en anglais (oral pour parler et se faire comprendre par les anglophones).

La date limite pour présenter une demande : 18 avril 2020 à minuit



Une pêche multi-espèces au lac Ontario

Je suis convaincu qu'au moment où vous lirez cette chronique, vous serez un peu tanné de l'hiver. Pour ma part, je me prépare à me diriger vers le lac Ontario pour y débiter ma saison de guide de pêche au saumon.

Ce qui est intéressant dans le type de pêche que je suis sur le point de vous décrire c'est la diversité des poissons qu'on a la chance de prendre. D'autant plus que vous le ferez en utilisant des techniques peu connues.

Le plus grand avantage que je peux vous mentionner en vous dirigeant vers le lac Ontario est que vous débuterez votre saison de pêche un mois plus tôt. De plus, dans la région de Niagara où se trouve ce terrain de jeux, le printemps sera déjà bien installé. Les pommiers seront en fleurs, les gazons seront verts et les feuilles se pointeront dans les arbres. Vous vivrez un dépaysement complet.

Mais qu'en est-il de la pêche? Deux mots me viennent en tête: variée et excitante. Variée parce que la pêche aux salmonidés se fait dans le grand lac Ontario. On ne sait jamais ce que l'on a au bout de notre ligne. On peut s'attendre à prendre du saumon chinook,

du saumon coho, de la truite grise, de la truite brune et de la truite arc-en-ciel. Excitante car la pêche se fait en eau peu profonde. En effet, la pêche se fait à proximité de la rive, rarement à plus de trois kilomètres du bord, et souvent dans moins de 50 pieds d'eau. À ce moment, on utilise des techniques de surface; les combats sont féroces et les acrobaties aériennes des poissons sont monnaie courante.

Comme l'eau en ce début de saison est encore froide, les poissons évolueront près de la surface. Nous utiliserons alors des leurres plus petits que l'été ce qui donnera plus de chance au poisson de se défendre. Le combat sera alors d'égal à égal entre le pêcheur et le poisson. La personne qui aura la ligne entre ses mains en aura vraiment pour son argent. Régulièrement, mes clients me mentionnent qu'un seul poisson leur a donné toute l'adrénaline pour considérer leur voyage réussi.

Finalement, cette région restera une destination diversifiée car plein d'autres choses sont à considérer lors de votre voyage dans ce coin de pays. Les chutes Niagara, les innombrables vignobles et une tonne d'activités disponibles. Si vous en avez assez de l'hiver, venez me rejoindre là-bas afin de profiter du soleil et de la belle température en attendant qu'elle arrive chez vous.



FORMATIONS GRATUITES

Ouvertes à tous *Aucun préalable requis*



RÉVISION DE TEXTES EN FRANÇAIS



VOUS AIMERIEZ DEVENIR EXPERT EN DÉTECTION ET CORRECTION D'ERREURS DANS LES TEXTES ÉCRITS ?

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !

OBJECTIF
ACQUÉRIR ET CONSOLIDER LA COMPÉTENCE PERMETTANT DE RÉVISER L'ORTHOGRAPHE ET LA GRAMMAIRE DE TEXTES EN FRANÇAIS

- Interpréter le texte
- Repérer les fautes d'orthographe et de grammaire dans le texte
- Corriger les fautes d'orthographe
 - Orthographe d'usage
- Corriger les fautes de grammaire
 - Accord des mots
 - Accord des participes passés
- Stratégies de correction
- Utilisation de sources de référence appropriées

DURÉE

- 60 heures
- 2 soirs/semaine
- Avril à juin 2020
- 18 h à 21 h

MÉDIAS NUMÉRIQUES



VOUS AIMERIEZ APPRENDRE À GÉRER UN SITE INTERNET VOUS-MÊME ?

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS !

OBJECTIF
ACTUALISER L'INFORMATION DIFFUSÉE SUR DES MÉDIAS NUMÉRIQUES

- Respecter le droit d'auteur
- Mettre en page sur le Web
- Éditer un site Web
 - Les outils d'édition Web
 - Téléversement de documents
 - Téléversement d'images
 - Téléversement de capsules vidéo
- Ergonomie du Web
- Appliquer les concepts et fonctionnalités avancées
- Vérifier la qualité du travail

DURÉE

- 30 heures
- 2 soirs/semaine
- Avril à mai 2020
- 18 h à 21 h

INSCRIPTION AVANT LE 30 MARS 2020 **NOUS JOINDRE** >> Laurie Lefebvre : 819 762-8161, poste 6612 lefebvre@csrn.qc.ca

Les activités : Obligation de suivre les directives émises par les autorités dans la lutte contre le coronavirus; super important!



Campagne porte-à-porte en Abitibi

ANNULÉE

En raison des circonstances exceptionnelles entourant l'épidémie de Coronavirus COVID-19, la Fondation du rein ANNULE sa campagne porte-à-porte en Abitibi.

En raison de la propagation rapide du Coronavirus COVID-19, la Fondation du rein annule sa campagne porte-à-porte en Abitibi qui aurait dû avoir lieu du 5 avril au 15 mai prochain dans le but de recueillir vos dons pour lutter contre les maladies rénales.

La santé et le bien-être de toutes nos parties prenantes sont une priorité et nous ne souhaitons faire courir aucun risque à nos bénévoles durant cette campagne de collecte de fonds de la Fondation.

6	7	9				3		
		5		6	2	8		
					9		4	
	2				1	5		3
7		1	2		3	9		4
8		4	5				7	
	9		1					
		3	9	5		2		
		7				4	5	9



VOTRE CAISSE VOUS INFORME

MON BUDGET

L'outil de gestion budgétaire **Mon budget**, disponible dans AccèsD Internet et sur les services mobiles Desjardins, vous permet d'avoir un portrait clair de vos revenus et de vos dépenses de tous les jours.

Il vous aide également à définir des objectifs budgétaires réalistes de manière simple, rapide et sécuritaire. De plus, si vous avez un projet en tête, **Mon budget** vous permet de créer des projets et d'épargner en vue de la réalisation de ceux-ci.

desjardins.com/particuliers/avantages-membre/outils-applications-pratiques/index.jsp

ACHAT D'UNE MAISON

Vous comptez emménager bientôt dans votre premier chez-vous bien à vous ou encore, faire l'acquisition d'une nouvelle maison ?

À la Caisse Desjardins de l'Abitibi-Ouest sachez qu'en plus de **vous aider à choisir le prêt hypothécaire** convenant le mieux à vos besoins et votre situation, votre conseiller Desjardins agira dans votre intérêt et vous accompagnera judicieusement tout au long du processus d'acquisition de votre résidence.

PROJET RÉNOVATION

Vous songez plutôt à rénover votre maison?

Votre conseiller pourra déterminer avec vous le montant que vous pourrez emprunter et il est là également pour vous faire profiter des nombreux avantages exclusifs aux membres Desjardins.

Alors, n'hésitez plus, prenez rendez-vous avec votre conseiller Desjardins dès aujourd'hui!

DÉPÔT DIRECT- UN RACCOURCI PAYANT

Opter pour le **dépôt direct**, c'est vous assurer que les montants qui vous sont dus suivent le plus court chemin vers votre compte.

Vos remboursements d'impôt et les montants que vous recevez chaque mois du gouvernement sont des exemples de versements que vous pouvez inscrire au dépôt direct.

N'attendez plus! Voyez un conseiller et inscrivez-vous au **dépôt direct**.



ÊTRE MEMBRE DESJARDINS
À SES AVANTAGES !
desjardins.com/avantages



Desjardins
Caisse de l'Abitibi-Ouest